Le 17 octobre 2025, Xavier Patti, membre de l’équipe du Funambule, a pris la parole à l’INAMI (Institut National d’Assurance Maladie-Invalidité), sur invitation de la LUSS (Ligue des Usagers des Services de Santé), dans le cadre d’une journée d’étude de l’Observatoire des maladies chroniques.

Le thème abordé ce jour-là était l’accessibilité financière des soins de santé.

Xavier nous parle de son intervention orale : « Le bureau d’études fédéral KCE et l’Alliance nationale des Mutualités chrétiennes ont présenté des chiffres très intéressants sur les entraves à l’accès aux soins de santé. On a pu voir les différences socio-économiques en fonction des bassins de soins.

Parmi les constats que j’ai présentés, il y a notamment le fait que beaucoup de personnes reportent à plus tard des frais de soins de santé pourtant nécessaires, à cause de problèmes financiers.

On se rend compte par ailleurs que des coûts ne sont pas remboursés, j’ai pris l’exemple de compléments alimentaires que le patient devrait prendre sur conseils d’un médecin.

Les comorbidités ont-elles aussi un coût : les pathologies cardio-vasculaires sont parfois l’effet indirect de la prise de certains médicaments.

J’ai également parlé de mon expérience au Funambule : dans les groupes de parole et aux modules d’autogestion de la bipolarité (psychoéducation), les participants relèvent la contradiction entre le fait que, de par leur statut d’invalide, ils subissent une perte de salaire et qu’on leur demande en même temps, de manger sainement, d’avoir des activités sociales et culturelles, …